

2 Politique

**Présentation des vœux au Premier ministre
Une année de défis pour le gouvernement**

R.H.A
Libreville/Gabon

En recevant les vœux de son équipe et de l'administration, le Premier ministre a indiqué que l'ensemble des ministres devront s'astreindre à certaines obligations.

LA cérémonie de présentation des vœux au Premier ministre, Franck Emmanuel Issoze Ngondet, et à son épouse, Béatrice Issoze Ngondet, s'est déroulée, hier, au Radisson Blu. En présence, entre autres, des membres du gouvernement, des secrétaires généraux des ministères et des officiers généraux et supérieurs de nos forces de défense et de sécurité.

Intervenant à la suite du Secrétaire général du gouvernement, Ali Akbar Onanga Y'Obegue, et du vice- Premier ministre en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, le Chef du gouvernement est revenu sur les nombreux défis que devra relever son équipe durant cette année.

Sur le plan économique, a-t-il laissé entendre, l'un des challenges consiste à mettre en œuvre le plan de relance économique.

Sur le plan politique, la tenue du Dialogue national sans tabou et l'organisation des prochaines élections législatives constituent des objectifs majeurs. Le tout, adossé au lancement des plans de réforme de la Santé, l'Éducation, la mise en place de mécanismes plus adaptés à la création d'emplois et le renforcement de l'efficacité de la dépense publique, à travers une utilisation plus rationnelle des ressources budgétaires. La tâche sera ardue, a reconnu le chef du gouvernement.

Pour autant, il a indiqué que deux notions clés devront constituer le bréviaire du gouvernement : le nécessaire respect du sacro-saint principe de la solidarité gouvernementale et l'exigence d'un alignement de l'administration au service de l'action gouvernementale. " Il sera inadmissible que des initiatives individuelles prennent le pas sur l'action collective du gouvernement. Dans cet ordre d'idées, j'invite chaque ministre à s'approprier pleinement les charges de sa fonction et de sa mission. Chacune et chacun d'entre vous sera responsable administrativement et politiquement des réformes sectorielles engagées", a-t-il



Le Premier ministre, Franck Emmanuel Issoze Ngondet répondant ...



... aux messages des vœux du vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba...



... et du secrétaire général du gouvernement, Ali Akbar Onanga Y'Obegue.



Vue de quelques membres du gouvernement.

martelé. La question de l'éthique administrative n'est pas restée en marge du propos du chef du gouvernement. Celle-ci, selon lui, a souvent été mise à mal par des postures de défiance de certains responsables à l'endroit de l'autorité gouvernementale. Franck Emmanuel Issoze Ngondet a également abordé la nécessité de maîtriser la masse salariale. " Certes, il est plausible de ré-examiner le niveau très élevé des rémunérations de certaines catégories d'agents publics et des structures sous tutelle, mais le gouvernement n'envisage pas de réduire les salaires des agents publics dans sa stratégie de maîtrise de la masse salariale", a-t-il pré-

cisé. Pour sa part, le vice- Premier ministre, en charge de l'Urbanisme de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, a dressé le bilan du travail gouvernemental de l'année qui vient de s'achever. A ses yeux, certains défis ont pu être relevés. Notamment l'achèvement des travaux de construction des stades d'Oyem et de Port-Gentil devant abriter la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations, qui s'ouvre samedi prochain. Évoquant la pertinence du Plan de relance économique, il a énoncé quelques pistes susceptibles de concourir à son succès tout en déclinant ses objectifs. " Il paraît donc important

de préciser que cet ambitieux plan devrait permettre : d'élargir l'assiette fiscale ; d'augmenter les recettes de l'État, notamment fiscalodouanières ; de maîtriser la dette intérieure et extérieure ; de prioriser les investissements dont l'impact économique et social est perceptible ; d'aboutir à la création de l'Office gabonais des recettes ; et surtout de générer un nombre important d'emplois, qui constitue une préoccupation majeure pour nos populations", a-t-il fait savoir. Avant de clore son propos, il est revenu sur les nombreux efforts à fournir dans le secteur social, singulièrement la problématique du logement. A sa suite, le Secrétaire général du gouvernement, Ali Akbar Onanga Y'Obegue,

s'est appesanti sur la question de la déontologie de l'agent public et l'exercice du droit syndical. Selon lui, ces différents points touchent l'essence même de la culture du service public dont les agents publics doivent être imprégnés. " Dans un contexte de généralisation des revendications sociales et de collusion entre les organisations syndicales et les partis politiques, les questions relatives à la déontologie des agents de l'État et à leur exercice du droit syndical doivent être soulevées afin de protéger le service public. Les efforts entrepris par l'État afin d'améliorer la situation des agents publics ne peuvent, en effet, s'accommoder d'un contexte où l'agent public paraît peu

conscient de ses responsabilités" a-t-il déclaré. Il a insisté sur la nécessité de rappeler auxdits agents publics les obligations liées à leur droit de grève : l'obligation du service minimum et du paiement des salaires des membres des bureaux exécutifs des syndicats par les organisations dont ils relèvent, notamment pour ceux d'entre eux qui exercent leurs activités à plein temps dans les syndicats. A ce titre, il a appelé l'attention du chef du gouvernement sur la nécessité d'appliquer, dans la fonction publique, les dispositions légales en matière d'exercice du droit syndical, au besoin de les adapter. D'autant que, selon lui, il en va de la viabilité de l'appareil administratif.